

[FENÊTRES] SUR COURS


SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N°387
23 SEPTEMBRE 2013
ISSN1241-0497

BILAN DES PROGRAMMES 2008

Le ministère consulte, le SNUipp-FSU décrypte !

Jusqu'au 18 octobre, le ministère consulte les enseignants sur le bilan des programmes de 2008. C'est une première étape vers l'élaboration des nouveaux programmes de 2015. Le SNUipp apporte analyses et commentaires pour aider les enseignants à préparer la consultation. Quatre questions leur seront posées.



- 1 Quels sont selon vous les principales qualités et les principaux défauts des programmes de 2008 ?
- 2 Quelles sont les parties des programmes dont l'application vous a semblé difficile, pourquoi ?
- 3 Quels sont les éléments que vous souhaiteriez voir conservés ?
- 4 Quelles sont vos suggestions pour les prochains programmes ?

 Une page dédiée à la consultation sur <http://eduscol.education.fr/consultation>

À nous la parole !

 Entre le 23 septembre et le 18 octobre, en fonction des départements, vous allez pouvoir donner votre avis sur les programmes de 2008. Cette première étape va donner lieu à une synthèse qui alimentera le travail du nouveau Conseil supérieur des programmes (CSP) chargé de la réécriture de nouveaux contenus d'enseignement pour le rentrée 2015. Une seconde consultation sur les projets devrait intervenir à la fin de l'année scolaire. Pour le SNUipp-FSU qui avait publiquement demandé au ministre d'associer les enseignants à l'élaboration de ces nouveaux programmes, cette démarche de consultation va dans le bon sens.

Après l'épisode calamiteux qui a débouché en 2008 sur les programmes «Darcos» mécaniques, lourds et chronophages, il est essentiel de disposer de contenus d'enseignement ambitieux et réalisables. Beaucoup d'éléments sont donc à repenser mais avec la nécessité d'accoucher de programmes scolaires durables qui ne seront pas remis en cause dans trois ans. Sans cesse ballotté par des changements incessants de prescriptions, notre métier a maintenant besoin de lisibilité et de stabilité.

L'expertise professionnelle des enseignants qui auront ensuite à mettre en musique dans les classes ces nouveaux contenus d'enseignement doit être entendue. C'est une première étape avant l'élaboration des nouveaux programmes de 2015, contrairement à ceux de 2008 qui avaient été imposés sans consultation. Pour vous aider à la réflexion, le SNUipp-FSU vous propose ce numéro spécial alimenté des points de vue de spécialistes de l'école et de chercheurs qui se sont exprimés sur les programmes de 2008. Ne laissons personne parler à notre place. Soyons les acteurs de cette première consultation.

De la formation continue ? OUI et tout de suite !

Dans un entretien accordé à la presse, le ministre a renvoyé des améliorations pour la formation continue aux deux dernières années du quinquennat. « La formation continue est aussi indispensable. Il faut s'attendre à ce qu'en 2013-14 et 2014-2015 nous ayons encore des tensions sur les postes. Mais les deux dernières années du quinquennat permettront de mobiliser davantage de moyens pour la formation continue. Je lui accorderai une priorité ».

Au SNUipp-FSU, on ne veut pas attendre deux ans. On ne transformera pas l'école, sans accompagner et aider les enseignants notamment en leur permettant de réactualiser leurs connaissances professionnelles et d'accéder aux travaux de la recherche. Alors, de la formation continue revivifiée et réabondée sur le temps de travail, c'est tout de suite Monsieur le ministre !

Consultation : pas de charge de travail supplémentaire

« Les enseignants déduiront un forfait de 3 heures des nouvelles 24 heures annuelles de concertation prévues par la circulaire 2013 sur les 108 heures ». Le ministère a finalement décidé que cette consultation serait organisée sur le temps de service hors élèves. Le SNUipp-FSU le regrette fortement. Il vient d'écrire au ministre pour lui demander à nouveau de libérer une demi-journée de classe notamment celles qui sont programmées les mercredis après-midi pour les écoles en 4,5 jours ou le mercredi matin pour celles en 4 jours (demi-journées de rattrapage prévues les 13 novembre et/ou 11 juin).

Déjà beaucoup sollicités, les enseignants doivent être placés dans les meilleures conditions pour participer à cette consultation qui ne doit en aucun cas constituer une charge de travail supplémentaire.

Pas de contrôles tatillons, ni d'horaires imposés aux équipes, notamment le mercredi après-midi. Elles doivent bénéficier des souplesses et libertés nécessaires pour organiser au mieux ces temps d'analyse collective.

Programmes 2008 : une conception

19 organisations au créneau

En 2008, 19 organisations⁽¹⁾ associations professionnelles, mouvements pédagogiques, parents d'élèves, syndicats dont le SNUipp-FSU, décryptaient la philosophie des nouveaux programmes du primaire.

Le choix d'une terminologie à l'ancienne : l'instruction avec la rédaction, la mémorisation, les règles, la morale, ...n'est pas anodin. Il enterre les visées d'une émancipation de l'enfant et d'une compréhension du monde que l'éducation porte.

« Pas de temps consacré aux discussions et aux échanges qui rendent vivants les savoirs. On est loin de l'enfant acteur de ses apprentissages, confrontés à des situations problèmes, à la recherche et au tâtonnement »

« L'enfant décrit, apprend et récite, non pas pour penser le monde mais pour avoir de bonnes notes pour faire évaluer sa performance. Quid du collectif pourtant nécessaire à la construction des apprentissages, des savoirs et du vivre ensemble ? » s'interrogeaient ces organisations dans un communiqué commun.

Le SNUipp-FSU très critique

En 2008, le SNUipp-FSU s'était publiquement adressé au ministre de l'époque (Xavier Darcos) en faisant état de l'analyse des nouveaux programmes faite par les enseignants et récoltée par le syndicat. Alors que les programmes avaient été élaborés sans discussions avec les enseignants, à la demande du SNUipp le ministère avait finalement organisé une consultation, mais après coup. La synthèse officielle « révèle d'ailleurs que les principales critiques que nous avons formulées : remise en cause des cycles, abandon de la transversalité, alourdissement dans certaines disciplines, conception simpliste des apprentissages », constatait le syndicat. Il estimait qu'« un vrai déséquilibre subsiste entre les activités d'exercice, d'entraînement et de répétition (dont personne ne nie au demeurant qu'elles sont nécessaires), au détriment des activités de découverte, de réflexion, de construction des savoirs »

Le SNUipp déplorait aussi que « la liberté pédagogique soit mise à mal avec la recommandation de manuels ou encore l'utilisation d'adages ou de techniques comme la règle de trois ».

Le problème des horaires

Alors que les programmes antérieurs prévoyaient des fourchettes d'horaires pour l'enseignement du Français et des mathématiques, les programmes de 2008 imposent des horaires stricts, entre 13 heures et 15 heures hebdomadaires selon les cycles. Dans le même temps, le ministère réduisait de 2 heures le temps passé devant classe. « Que restera-t-il à la culture humaniste, à l'EPS, aux sciences, à l'éducation artistique ? 3h30 en cycle 2 (contre 6 heures auparavant) et 5h30 au cycle 3 (contre 9h30 auparavant) certaines matières risquent d'être sacrifiées » alertait le SNUipp. Il estimait alors que « le risque clairement établi de non-faisabilité de ces programmes est volontairement dissimulé en ayant recours à une répartition annuelle des disciplines » Les faits lui ont donné raison.



⁽¹⁾ AFEF, AGEEM, AIRDF, CEMEA, CRAP, FCPE, FOFVEN, Francas, GFEN, ICEM, JPA, Ligue de l'enseignement et USEP, OCCE, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SI.EN-UNSA Education, SNUipp-FSU, SNPI-FSU



FRANÇAIS EN PERTE D'ÉQUILIBRE

Ce que disent les programmes de 2008

Le français cesse d'être le domaine du « lire-écrire compter » et devient une collection d'activités disjointes avec un vrai cloisonnement. Le déséquilibre est toujours important entre le poids de la grammaire, du vocabulaire et de l'orthographe d'un côté, et la lecture et l'expression écrite qui restent au second plan, marquant ainsi un appauvrissement de ces programmes. Les contenus mêmes sont inadaptes, d'une part, aux capacités des élèves, et d'autre part aux possibilités d'enseignement dans le temps imparti.

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

SYLVIE PLANE Universitaire à l'IUFM de Paris.
« La centration sur l'orthographe répond bien à un besoin constaté, mais elle fait fi des recherches en didactique et en psychologie cognitive qui ont montré que les apprentissages, pour la langue française, se prolongeaient au moins jusqu'en fin de scolarité obligatoire. Bref, ces programmes figent, parcellisent et disjointent les apprentissages relatifs à la langue, plutôt que de les faire converger vers la maîtrise de compétences d'écriture et de lecture. Et la liste des notions que les élèves auront à assimiler en vocabulaire, grammaire, orthographe est si conséquente que les enseignants n'auront guère le choix du modèle pédagogique : l'enseignement de la langue se fera nécessairement selon un modèle transmissif et mettra en échec bon nombre d'élèves à qui ne seront donnés ni le temps ni les moyens de s'approprier ces notions. »

Et pour demain ?

DANIELLE MANESSE Professeure des sciences du langage au Département didactique du Français Langues Etrangères de l'Université Paris 3.
« Un programme de français n'est pas un manifeste politique, ni un manifeste scientifique sur la langue ; c'est d'abord un outil pour les maîtres, un cahier des charges auquel ils doivent adhérer et y puiser des repères sûrs. C'est dans le lien lecture-écriture que se construisent et prennent sens les connaissances minimales sur la langue qui permettent de construire une maîtrise suffisante de la langue, écrite et orale ; par le biais, entre autres, de routines structurantes, de formulations explicites dont on sait l'importance pour les élèves les moins armés par leur famille. »

MATHÉMATIQUES LA TECHNIQUE D'ABORD, LE SENS PLUS TARD...

Ce que disent les programmes de 2008

On assiste à un véritable alourdissement du programme. Des notions étudiées jusqu'ici en collège sont intégrées dans le programme de l'école, marqués en particulier par un avancement de l'introduction des opérations posées : multiplication de 2 nombres décimaux (de la 6^e vers le CM2), division décimale de 2 entiers (de la 6^e vers le CM1), hauteur du triangle (de la 5^e vers le CM1), cylindre, prisme (de la 5^e vers le CM1 et le CE1 pour le cylindre), périmètre du cercle (de la 6^e vers le CM2), volume du pavé droit (de la 6^e vers le CM2), aire du triangle (de la 5^e vers le CM2), règle de trois (de la 5^e vers le CM1), avec l'utilisation des outils (équerre au CP) jugée trop précoce. Le programme apparaît excessivement centré sur les techniques et ne laisse plus de place aux manipulations et à la découverte par les élèves ; un accent trop important est mis sur les techniques opératoires au détriment de la résolution de problèmes qui a disparu, le programme et la progression sont en contradiction sur la question de la division.

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

ROLAND CHARNAY Didacticien des mathématiques et membre de l'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques.
« La technique posée de la soustraction est exigée à la fin du CP ! À l'évaluation à l'entrée au CE2, en 1992, alors qu'il était enseigné en CE1, le calcul posé de 53 - 37 n'était réussi que par 30 % des élèves. L'analyse des difficultés de cette technique et l'analyse des connaissances à maîtriser préalablement pour pouvoir la comprendre et en mener à bien l'exécution, montrent qu'il est illusoire d'espérer la faire apprendre intelligemment avant le CE2. Il faudra beaucoup d'entraînement « à l'annoncé » pour les élèves et de patience pour les enseignants pour que cela devienne possible... et vite insupportable au CP. »

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

RÉMI BRISSIAUD Maître de conférences en psychologie cognitive à l'IUFM de Versailles, chercheur dans l'équipe « Compréhension, Raisonnement, et Acquisition de Connaissances ».
« À l'évidence, la logique qui a guidé les rédacteurs du projet est la suivante : ils pensent qu'il faudrait d'abord faire apprendre par cœur les tables aux enfants, ensuite exercer les opérations en colonnes (en augmentant progressivement le nombre de chiffres) et enfin résoudre des problèmes. C'est une conception antédiluvienne de la pédagogie des mathématiques ! Le symbole du caractère rétrograde de cette conception pédagogique est évidemment le traitement qui est réservé dans ce projet à la multiplication par 2 et 5 au CP et à la division par ces mêmes nombres au CE1. »

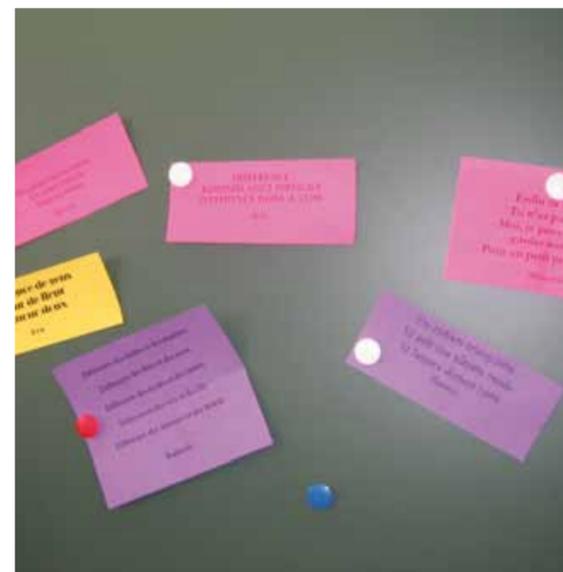
INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE ENTRE INSTRUCTION ET ÉDUCATION

Ce que disent les programmes de 2008

L'appellation instruction civique (abandonnée depuis 1955) n'est pas qu'une seule question de vocabulaire. Doit-on instruire ou éduquer les citoyens ? L'Instruction renvoie à des cours sans doute utiles. « Cet enseignement permet à l'enfant de découvrir progressivement les valeurs, les principes et les règles qui régissent l'organisation des relations sociales » disent les programmes, mais pas à l'exercice de la citoyenneté (débat, règles de vie...), tout ce qui représente « le vivre ensemble ».

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

BENOÎT FALAIZE Universitaire à Cergy-Pontoise.
« Le retour à l'instruction privilégie une valeur aux dépens d'autres. Les valeurs promues sont l'autorité, le respect du maître et des connaissances. C'est une dimension de l'école de la III^e République au nom de laquelle on prétend revenir. Il manque le reste qui donnait sens à l'ensemble. » Pour ce qui est de la morale à l'école, il ajoute : « L'école de la III^e République affichait des maximes morales et avait aussi un projet d'éducation. Après tout ce n'est pas forcément choquant ces affichages tant qu'il s'agit d'une morale républicaine qui incite à la tolérance et au respect. Et à condition que le maître lui-même respecte les règles... D'autant que, dans les pratiques, la morale s'exerce en permanence à l'école... »



on réductrice de l'élève

GÉOGRAPHIE UN ENSEIGNEMENT À LA GRAND-PAPA

Ce que disent les programmes de 2008

les nouveaux programmes relèvent d'une vision simpliste de la géographie, imposant une approche du « simple » au « complexe », notions désuètes pour la compréhension du monde.

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

THIERRY PHILIPPOT Maître de conférences à l'université de Reims. chercheur sur l'Enseignement des Mathématiques.

« Dès le cycle 2, les dénominations impliquent une géographie d'un autre temps amenant les enfants du simple au complexe comme si cela allait de soi.

Qu'est-ce qui est simple ? Elaborer une maquette dans une classe de CP n'a rien de simple, idem, pour le plan. Au cycle 3, on retrouve ce postulat qui néglige, à un moment où tout souligne les interdépendances des territoires, les interactions entre les différentes échelles. Ces programmes entraînent un repli sur la France, comme si on pouvait comprendre les territoires aujourd'hui en faisant l'impasse sur l'Europe et le Monde. »

Et pour demain ?

LAURENCE DE COCK Historienne

SUZANNE CITRON Historienne

VINCENT CAPDEPUY Géographe

« Nous plaçons pour des programmes du primaire mettant l'accent sur l'apprentissage du temps et des temporalités multiples, l'apprentissage de l'espace et de la pluralité des échelles. (...) Peut-on faire de l'histoire sans réflexion géographique ? Peut-on faire de la géographie sans intégrer l'analyse historique ? (...) À la logique de l'empilement des périodes et des échelles, substituons donc celle de l'entrecroisement. (...) Des programmes qui privilégient les méthodes d'investigations et de construction des savoirs en expérimentant des démarches et des protocoles de recherche »

Retrouvez l'intégralité des trois chercheurs du collectif *aggiornamento hist-geo* sur snuipp.fr



ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE CENTRÉ SUR LA SEULE HISTOIRE DES ARTS

Ce que disent les programmes de 2008

Le volume horaire annuel consacré à l'enseignement de l'histoire des arts à partir du cycle 3 est de vingt heures. L'Histoire de l'art revient à l'étude d'œuvres articulant les domaines artistiques et les périodes historiques. On demande à l'élève davantage d'identifier et de raisonner sur des œuvres que de manipuler et de créer. La rencontre avec l'art telle que proposée pose des questions. Quelle place pour les arts visuels ? Peut-il y avoir une éducation à l'art sans rencontre : musées, spectacle, cinéma, artistes ... ? Quelle formation des enseignants ?

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

JOËLLE GONTHIER Plasticienne et spécialiste de l'enseignement de l'art et des arts visuels.

« À la fin du CM2, les élèves doivent être capables de pratiquer le dessin dans différentes situations en se servant de diverses techniques, matériaux, supports et instruments. Il s'agit de la seule compétence en matière de pratiques artistiques dans le domaine des arts visuels... « L'intitulé annonce des « pratiques artistiques » dont le texte ne confirme pas la présence et que l'emploi du temps prévu rend difficile à déployer. Le texte parle d'« initiation » et de « sensibilisation », plus que d'« enseignement ».

HISTOIRE UNE EXPLORATION LINÉAIRE DU TEMPS

Ce que disent les programmes de 2008

L'enseignement de l'histoire se focalise autour de grands repères temporels centrés sur l'hexagone... En CP-CE1, ceux-ci seront « mémorisés avec les grandes dates et les personnages de l'histoire de France ». En CE2-CM1 et CM2, l'étude de ces questions « permet aux élèves d'identifier et de caractériser simplement les grandes périodes qui seront étudiées au collège. Elle s'effectue dans l'ordre chronologique » et doit s'appuyer sur une liste d'événements et de personnages.

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

PHILIPPE JOUTARD Professeur d'histoire à l'Université de Provence et à l'École des Hautes Études en Sciences sociales.

« Dès le cycle 2 apparaissent des dates à retenir et des noms de personnages, alors qu'on n'a pas encore abordé un véritable déroulement historique.

Aujourd'hui, il n'y a pas un seul historien sérieux qui ne pense pas qu'il faille de la chronologie. Mais attention, « trop de chronologie tue la chronologie ! ». Les dates retenues doivent être peu nombreuses, bien expliquées. Il faut en comprendre la signification et l'importance. (...) De plus, les « repères » parus en 2011 introduisent plus de confusion qu'ils ne guident élèves et enseignants avec des divisions curieuses où l'on traite une année les Grandes Découvertes et l'année suivante les Empires coloniaux, ou pire la révolution tronçonnée entre CM1 et CM2. »

Retrouvez l'intégralité des commentaires de Philippe Joutard sur snuipp.fr



SCIENCES ET TECHNOLOGIES EXPÉRIMENTATION RÉAFFIRMÉE, MISE EN ŒUVRE IMPOSSIBLE

Ce que disent les programmes de 2008

L'intitulé de la discipline évolue de « culture scientifique et technologique » en « sciences expérimentales et technologie ». De fait, les programmes marquent, à nouveau, l'intérêt de la démarche expérimentale en faisant référence à « l'esprit de la Main à la pâte » comme dans les instructions de 2002. Le ministre semble avoir suivi l'avis de l'Académie des sciences qui avait fortement critiqué le projet précédent. Dans l'ensemble, les propositions sont ambiguës en raison de leur formulation qui ne permet pas vraiment d'élaborer la progressivité des apprentissages. Les verbes utilisés expriment des objectifs opérationnels qui rappellent la pédagogie par objectifs, des compétences, des activités (connaître, prendre conscience, utiliser...). Il manque du temps pour l'expérimentation, 78 heures par an doivent être consacrées à ces pratiques, soit une moyenne de 2 heures hebdomadaires, alors qu'auparavant la durée devait être comprise entre 2h30 et 3h.

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

ÉDITH SALTIEL Didacticienne des sciences physiques à la faculté de Paris.

« Aucune fourchette horaire minimum n'est indiquée. En CP et CE1, l'introduction ne mentionne pas l'enseignement des sciences, alors qu'elle mentionne, en plus du français et des mathématiques, l'éducation physique et sportive ainsi que l'éducation artistique. Enfin, autant il est affirmé en français que les élèves pour le cycle 2 doivent être capables d'exprimer « oralement des relations de causalité », autant les sciences ne sont pas mentionnées comme pouvant être une aide forte pour exprimer ce type de relation ».

La maternelle au crible de l'Inspection générale



En 2012, l'Inspection générale rendait un rapport sur l'école maternelle.

Les programmes de 2008 y sont abordés. Extraits.

Une sur-valorisation de la Grande section

Les programmes de 2008 « se focalisent sur les contenus d'apprentissage que l'élève doit assimiler. Les acquis qu'il lui faut maîtriser en fin de grande section contribuent à donner à l'école maternelle une image essentiellement valorisée par cette dernière étape.

Les activités artistiques déclassées

« On y voit d'emblée le déclassement des activités artistiques reléguées au second plan alors qu'elles ont été longtemps un des symboles de la créativité de l'école maternelle, de la place accordée à l'expression des enfants, du temps concédé à ce qui plus tard, compterait moins ».

Une socialisation avant tout scolaire

« Pour la première fois, la partie « Devenir élève » énonce des objectifs explicites quant aux attitudes et aux capa-

cités qui s'attachent au statut d'élève ». Il est demandé à l'enfant de « comprendre les attentes favorables à la réussite scolaire, autrement dit des attentes trop souvent implicites de l'école, élucidées pour certaines familles et toujours incomprises pour d'autres ». De fait, « ce devenir élève est perçu comme le signe de la volonté institutionnelle de primariser l'école maternelle (...) ». Il y a un chemin à parcourir avec le petit enfant pour qu'il se construise son identité d'élève ».

Les mathématiques au bord du chemin

« L'absence de repères de progressivité dans les programmes de 2008 pour les mathématiques est révélatrice de l'inégalité de statut comparé à celui du langage. Cette situation est regrettable, d'autant que les résultats aux évaluations en mathématiques à l'école primaire invitent à une reconsidération globale du parcours d'apprentissage des élèves ».

LANGAGE ORAL LA CONFUSION DES GENRES

Ce que disent les programmes de 2008

La question de l'apprentissage du langage à la maternelle a été mal traitée dans les programmes de 2008. Leur réécriture doit permettre de rendre ses spécificités à cette école.

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

MIREILLE BRIGAUDIOT *Linguiste, ancienne maître de conférences à l'IUFM de Versailles.*

Développement de l'enfant et dimension culturelle mélangés

« Le texte mélange ce qui relève des apprentissages liés au développement de l'enfant (utiliser « je », les temps verbaux, faire des phrases complexes) de ce qui est strictement culturel (expliquer, s'intéresser au sens des mots). Comme si les enfants apprenaient par magie ! »

Phrase correcte : une notion floue

« Un mystère entoure la notion de « phrase correcte ». S'agit-il de l'énoncé canonique du français oral décrit par de grands linguistes ? Ou s'agit-il de parler de l'écrit, comme si l'interlocuteur n'était pas « là maintenant » ? On devrait dire par exemple « le pinceau dont je me suis servi tout à l'heure n'est plus à l'endroit où je l'avais posé », au lieu de « mon pinceau, je l'avais posé là et il y est plus », ce que tout le monde dirait. Ou s'agit-il d'autre chose ? »

Acquisition des mots : le quantitatif d'abord

« L'acquisition quantifiée de mots pose problème car les mots ne se valent pas les uns les autres et ils ne « s'apprennent » que dans des situations marquées par un affect et dans une relation avec des adultes bienveillants, qui prennent le temps d'expliquer. La période 2 - 5 ans est caractérisée par d'énormes activités de type lexical (organisation de regroupements notionnels dans la mémoire) qui sont bien plus décisives que le nombre de mots produits par l'enfant. »

Et pour demain ?

Pour Mireille Brigaudiot la rédaction de nouveaux programmes devrait permettre de refonder l'école Maternelle autour de trois priorités. La réforme des programmes doit permettre de donner plus à aux enfants qui sont les plus éloignés de l'école. « Les enfants qui sont en décalage provisoire ou durable par rapport à ce qu'on attend ordinairement à un palier du cycle, sont « prioritaires ». « Les programmes doivent se présenter « sous forme de domaines avec, pour chacun, quelques objectifs de fin de cycle. (...) auxquels tous les maîtres tendent, en s'adaptant à l'âge et au développement des enfants ».

Mireille Brigaudiot appelle aussi à redonner toute sa dimension à la « maternelle » qui a été victime ces dernières années d'un effet de « primarisation ». Ces écoles doivent être « des lieux de vie sereins, où les parents ont une grande place, où il n'y a pas de course aux performances et où les évaluations sont utilisées par les maîtres pour affiner leurs actions. »

Enfin il y a le langage au cœur des enjeux de la maternelle. La chercheuse fixe des enjeux pour l'oral, pour l'écrit et pour les activités symboliques, qui prennent en compte le développement de l'enfant et n'anticipent pas sur les missions du CP.

➤ L'intégralité de la contribution de Mireille Brigaudiot sur Snuipp.fr



ÉCRIT

L'IGNORANCE DES FONDAMENTAUX DE L'APPRENTISSAGE

Ce que disent les programmes de 2008

La nouvelle façon d'aborder l'écrit en maternelle assigne à la Grande section les missions normalement dévolues au CP.

Ce qu'ils disent des programmes de 2008

ROLAND GOIGOUX *Professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Clermont-Ferrand.*

Une définition erronée du principe alphabétique

Selon les nouveaux programmes, « une lettre transcrit un son ». Cette définition, erronée dans un système orthographique comme le nôtre, est évidemment différente de celle des programmes de 2002 : il s'agissait alors de faire comprendre aux élèves l'existence de relations entre les sons (phonèmes) et les lettres (graphèmes) ... et sans leur faire mémoriser précocement les règles de correspondance graphèmes - phonèmes, mission assignée au cours préparatoire ».

La méconnaissance des processus d'apprentissage

« L'enseignement du langage écrit ne repose plus que sur trois ensembles d'activités (phonologie, compréhension du principe alphabétique et calligraphie) : on écarte la lecture de mots entiers, la mise en correspondance entre chaîne orale et chaîne écrite (par exemple pointer du doigt les 4 mots « Le petit chaperon rouge » tout

en les prononçant) et les ateliers d'écriture dans lesquels les élèves se risquaient à une écriture tâtonnée. Ce n'est plus un retour aux fondamentaux de la connaissance, c'est l'ignorance des fondamentaux de l'apprentissage. »

Priorité à la valeur sonore des lettres

« L'écriture est assujettie à l'apprentissage de la valeur sonore des lettres. On exige que les élèves apprennent à tracer une lettre en écriture cursive « après avoir appris le son qui est transcrit par cette lettre » et que l'activité de copie porte sur des « mots simples dont les correspondances entre lettres et sons ont été étudiées ». Alors que les programmes 2002 insistaient, à juste titre, sur le nom des lettres, les nouveaux programmes font de l'apprentissage de leur valeur sonore une priorité ».

Confusion entre les buts et les moyens

« Une extrême confusion règne sur les objectifs éducatifs assignés à l'école. Il n'est pas acceptable, par exemple, d'affirmer qu'à la fin de l'école maternelle, « l'enfant devra être capable de [...] : éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions ». De telles formulations, qui confondent souvent buts et moyens pour les atteindre, ne relèvent pas de programmes scolaires : quel enseignant saura enseigner et évaluer la confiance en soi ? »



Hebdomadaire du syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00
E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr
Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis Bisserkine, GINETTE BRET, Pierre Magnetto, Vincent Martinez, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli, Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien Sihr, Virginie Solunto.

Conception graphique : Acte Là !
Impression : SIEP Bois-le-Roi

Régie publicité : Mistral Media
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00

Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0415 S 07284
Adhérent du syndicat de la presse sociale